

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-590 DU 19 SEPTEMBRE 2005

Chargeant Monsieur **Valentin Aditi HOUDE**
Ministre Chargé des Relations avec les
Institutions, la Société Civile et les Béninois de
l'Extérieur de l'intérim de Monsieur **Dorothé C.
SOSSA**, Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme pour compter du 18 septembre 2005.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90 - 032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 3 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;

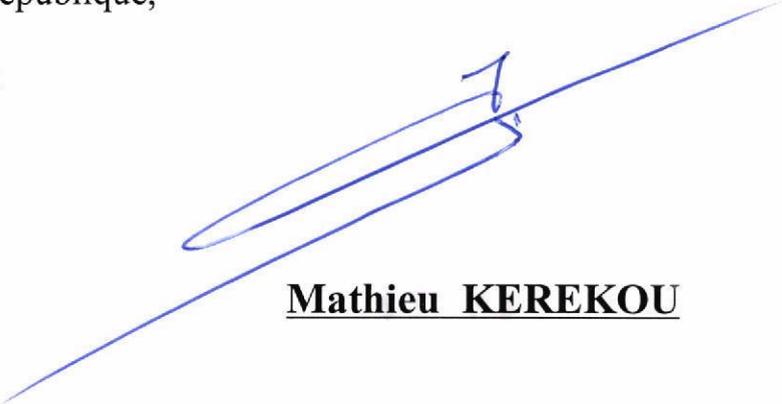
DECRETE

Article 1er : Pour compter du dimanche 18 septembre 2005, Monsieur **Valentin Aditi HOUDE** Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur **Dorothé C. SOSSA**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 septembre 2005

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 24 MF 4
AUTRES MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 JORB 1